Rencontre avec la Ministre de l'Ecologie le 25 juin sur l'Agence Française pour la Biodiversité

Paris, le 29 juin 2015

La ministre en charge de l'Ecologie, Ségolène ROYAL, a reçu jeudi 25 juin de 16h20 à 17h20 les organisations syndicales membres du comité de suivi AFB, en présence du Secrétaire général du MEDDE, du DGALN, du Conseiller social de son Cabinet, du Directeur de la préfiguration AFB et des DG des 4 établissements amenés à fusionner.

La CGT Environnement, FO, le SNE-FSU et Solidaires Environnement avaient adressé la veille la plateforme intersyndicale sur l'AFB jointe au présent communiqué.

Sur la base de ce document elle a fait une allocution de 20 minutes portant principalement sur les points suivants :

PREAMBULE

Ségolène ROYAL rappelle que nous étions demandeurs de cette rencontre et qu'idéalement celle-ci aurait du intervenir avant. La ministre déclare que dans toute reconfiguration il y a des inquiétudes qui se font jour et souhaite donc avant tout nous écouter pour prendre la dimension de nos attentes. Elle indique que le document transmis soulève des questions légitimes. Elle se dit prête à retarder la publication d'un texte pour donner le temps à la négociation d'aboutir…

CALENDRIER

La première lecture au Sénat du projet de loi Biodiversité est inscrite à la séance extraordinaire à partir du 28 septembre. Il faudra ensuite les passages en deuxième lecture avant que la loi ne soit promulguée, au mieux au printemps 2016. S'ensuivront les décrets et arrêtés d'application.

Dans une hypothèse optimiste, un démarrage de l'AFB ne pourrait intervenir avant le 2ème semestre 2016. La date du 1er janvier 2017 a également été évoquée.

LE CHANTIER SOCIAL : UNE PRIORITE REAFFIRMEE

La ministre déclare porter un projet très ambitieux qui doit réussir, et cela ne peut se faire sans l'adhésion des personnels et en respectant tous les métiers : « *Je suis à votre écoute, je veux que ça marche, nous avons la chance d'avoir un magnifique chantier* ». Entre divers éléments cités, la France serait le premier pays à avoir une agence de la biodiversité (sic), les contraintes budgétaires, le besoin "*d'accompagner*" et d'expliquer aux personnels pour qu'ils adhèrent, la COP 21 sur le climat de fin 2015...

Elle a annoncé le renforcement de l'équipe de préfiguration avec notamment le recrutement de Paul MICHELET, actuellement directeur de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, qui se consacrera au volet social de l'AFB à plein temps.

NDLR : l'intersyndicale a convenu de lui adresser toute la documentation et de solliciter un rendez-vous rapidement. Mais on peut s'interroger sur sa marge de manœuvre vis-à-vis de nos recommandations : le MEDDE n'arrête pas d'invoquer le risque de refus du ministère de la FP et de Bercy, à presque chacune de nos demandes…

Les garanties demandées par les organisations syndicales concernant la situation des personnels feront l'objet d'un document cadre ou protocole d'accord à établir par le comité de suivi de l'AFB (rappel : sa première réunion a eu lieu le 7 mai, la prochaine étant fixée au 8 juillet.)

RISQUE DE DESARMEMENT DES INSPECTEURS DE L'ENVIRONNEMENT LORS DES CONTROLES AGRICOLES (rapport Massat)

La ministre s'y est opposée fermement. Sur ce point, elle est en contradiction avec d'autres membres du gouvernement. *(NDLR : l'arbitrage sera rendu à travers la circulaire du Premier ministre relative aux contrôles en agriculture, annoncée fin juin*.)

Ensuite, comme il est de coutume, les 6 OS présentes (avec CFDT et UNSA) ont chacune fait une intervention de moins de dix minutes.

EN CONCLUSION, un discours qui se veut rassurant, pratiquement pas de réaction aux interventions successives des six OS : la réunion n'était visiblement pas faite pour cela et l'ensemble de l'entrevue n'a pas dépassé 1 heure.

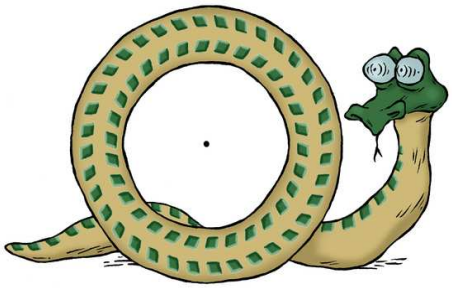

Une fois la Ministre repartie, il a été convenu avec l'administration que le second comité de suivi AFB serait avancé du 21 au 8 juillet.